

L'ADAL certifie que la société :

ALURAL

Dellestraat 16

3560 Lummen – BELGIQUE

Certificat n° QM-063

Pour les **lignes verticales L1 et L6** de son installation située à la même adresse,

Respecte les exigences du Référentiel de certification **QUALIMARINE®** dont le programme de certification se trouve sur le site Internet de l'ADAL et est autorisée à utiliser la marque et le logo **QUALIMARINE®** pour les produits en aluminium thermolaqués répondant à la certification **QUALIMARINE®**.

La composition chimique des alliages d'aluminium et le traitement chimique préparatoire requis par la certification **QUALIMARINE®** sont recommandés par les normes NF DTU 33.1 et NF DTU 36.1. La certification **QUALIMARINE®** répond également aux prescriptions de la norme NF P 24-351 et de la norme NF EN 12206-1.



Qualimarine®

Aluminium Laqué

Haute Qualité

Certifié

Date de certification initiale : 08/10/2018

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2022

Paris, le 13 mai 2022

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

*Ce certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque **QUALIMARINE®**. Un droit d'usage de la marque par les concepteurs et fabricants peut être obtenu, sous réserve du respect des conditions d'obtention et d'utilisation.*